

■ **SARL L.P.S.H., Antibes, succursale de Genève**, à Genève, achat, vente de viandes de boucherie, etc. (FOSC du 26.06.2002, p. 6). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 04.07.2002. Par conséquent sa raison de commerce devient: **SARL L.P.S.H., Antibes, succursale de Genève, en liquidation.**

Journal no 2136 du 18.02.2004
(02141304 / CH-660.2.119.999-1)